



COLLECTE DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de notre mise en conformité au RGPD (Règlement général sur la protection des données), la Commune souhaite vous informer des règles relatives aux traitements des données personnelles que nous effectuons (1) ainsi que vous rappeler vos obligations dans le cadre de vos activités (2).

1) LE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

La commune détient des données personnelles concernant votre association. Effectivement, nous avons dans nos fichiers le nom et prénom du Président de l'association ainsi qu'une adresse mail de contact et des numéros de téléphone.

Dans le cadre de nos missions de service publics, ces données sont nécessaires pour réaliser les trois finalités suivantes :

- Afin de pouvoir communiquer avec votre association
- Afin de tenir la liste des associations de la commune pour en donner l'information aux habitants (notamment par la diffusion de ces informations sur notre site internet), si vous nous donnez votre consentement
- Afin de pouvoir vous verser des subventions le cas échéant

Ces données seront ainsi conservées jusqu'à ce qu'une mise à jour soit nécessaire (changement de présidence, changement de coordonnées, etc.).

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition (sauf exceptions), de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données par les moyens suivants :

- Soit via le formulaire dédié
 - Soit à l'adresse dpo@strasbourg.eu
 - Soit par courrier postal à Délégation à la protection des données, Pour la Ville de Reichstett, Ville et Eurométropole de Strasbourg, 1 Parc de l'Etoile, 67076 Strasbourg Cedex
 - Soit en vous adressant directement à l'accueil du Centre administratif ou à la mairie de la Ville de Reichstett.
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

2) VOTRE RESPONSABILITÉ DANS LE RESPECT DU RGPD

A titre d'information, nous souhaitons également vous rappeler que le RGPD s'applique également aux associations.

Ainsi, par exemple, il sera nécessaire d'insérer une mention d'information sur le formulaire d'inscription ainsi que s'assurer de la mise en place de mesures de sécurité adaptées pour protéger les données personnelles des inscrits. De plus, il est nécessaire de supprimer les données des membres une fois le délai de conservation passé.

3) LE RESPECT DU DROIT À L'IMAGE

A l'occasion, nous vous rappelons également que, les photos prises lors d'événements organisés par l'association sont soumises au respect du droit à l'image, c'est-à-dire qu'il faut nécessairement une autorisation écrite de chaque personne photographiée sauf dans les cas d'illustration d'un événement public ou d'une actualité.

Par ailleurs, puisque des photos prises par votre association sont susceptibles d'être diffusées par la Commune dans le bulletin municipal ou sur notre site internet, nous vous demanderons de signer une attestation afin de nous garantir que toutes les photos transmises ont bien obtenu l'autorisation écrite de la personne concernée (cf. attestation page suivante).

ATTESTATION DE RESPECT DU DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) Monsieur/Madame le (la) Président(e)
Représentant l'association/la section

certifie sur l'honneur que les photos envoyées à la Commune pour publication dans le bulletin municipal ou sur le site internet de la Commune et ses réseaux sociaux ont bien obtenu l'autorisation écrite des personnes concernées. Je suis conscient(e) qu'une fausse déclaration m'expose à des poursuites et que ce certificat pourra être utilisé en justice.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait le |_|_| |_|_| |_|_|_|_| à

Signature

MISE À JOUR DE NOTRE LISTE DES ASSOCIATIONS ET CONSENTEMENT À LA DIFFUSION DE VOS COORDONNÉES

NOM DE L'ASSOCIATION / SECTION :

NOM (Président(e)/responsable) :

Prénom :

Adresse :

RAPPEL : les associations ne peuvent pas être domiciliées dans un bâtiment communal (mairie, salle des fêtes, complexe sportif, club house, etc.)

Code postal : |_|_|_|_| VILLE :

Téléphone fixe : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Téléphone portable : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Email :

Je consens à la diffusion sur le site internet de la Commune et le bulletin municipal :

- de mon nom et prénom
- de mon adresse postale
- de mon numéro de téléphone
- de mon adresse email

Information diverse :

.....
.....
.....

Les informations concernant ce traitement de données personnelles sont communiquées dans le 1) de ce courrier. Vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles à tout moment en contactant le délégué à la protection des données de la commune. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment pour la diffusion de vos données sur notre site internet.

Fait le |_|_|_|_|_|_|_|_| à

Signature